

Quatre-vingt-quinzième rencontre extraordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle des partenaires, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 22 janvier 2025 à 16 h 15.

Les membres du comité administratif consentent à renoncer à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du comité administratif, qui a lieu le mercredi 22 janvier 2025, à la salle des partenaires, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, à 16 h 15 et dont tous les membres du comité administratif de la MRC des Sources étaient présents.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre extraordinaire et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2025-01-0728

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT la présence de tous les membres du comité administratif de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT la déclaration d'intérêts et le consentement de renoncer à l'avis de convocation effectué au début de la séance extraordinaire du comité administratif de la MRC des Sources;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par tous les membres
et appuyé à l'unanimité

ET RÉSOLU,

QUE tous les membres du comité administratif consentent à renoncer à l'avis de convocation de la présente rencontre extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

2025-01-0729

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le seul sujet à traiter à l'ordre du jour est « Dossier RH »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

2025-01-0730

DOSSIER RH

CONSIDÉRANT que la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail* a été adoptée au comité administratif le 13 novembre dernier;

CONSIDÉRANT le dépôt d'une plainte;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QU'il y a lieu de constituer un comité politique pour mettre en œuvre les obligations de la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail* par rapport à la plainte déposée.

Adoptée à l'unanimité.

2025-01-0731

FIN DE LA RENCONTRE

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 17 h 00.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier